

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 8 (1863)
Heft: 23

Artikel: Guerre d'Amérique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-329928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

neur serait sauf. Si, au contraire, nous ne voulons pas nous défendre nous-mêmes, nous serons méprisés par les autres nations; personne ne se souciera de secourir un peuple qui s'abandonne lui-même, et alors indépendance, liberté, honneur, tout sera englouti.

« Je vous demande pardon, Messieurs, de cette digression; mais j'ai cru de mon devoir de réfuter les attaques dirigées contre une institution sur laquelle repose la sécurité de la patrie.

« Je me résume. Ce n'est pas en attaquant les armées permanentes qu'on arrivera au désarmement. Il y a une question préalable à résoudre, c'est de mettre les nations dans l'impossibilité de faire la guerre.

« Multipliez les voies de communication, abaissez les tarifs des postes et des chemins de fer, rendez les relations et les transactions entre les peuples de plus en plus faciles, engagez le faible à se rendre fort chez lui, et surtout conseillez aux peuples de constituer leurs gouvernements de manière qu'on ne puisse faire la guerre sans l'assentiment de la nation, et la question du désarmement sera résolue.

GUERRE D'AMÉRIQUE.

Le général fédéral Grant, qui s'est déjà grandement distingué par la prise de Wicksburg, vient d'obtenir de nouveaux et brillants succès.

Du 23 au 26 novembre, il a délogé ses adversaires des positions voisines de Chattanooga, où Rosenkranz, son prédécesseur, avait éprouvé, il y a quelques mois, un désastre si sérieux qu'il avait failli mettre en péril le Tennessee et le Kentucky. Aujourd'hui, non-seulement ces États paraissent préservés de tout retour offensif des confédérés, mais ceux-ci sont menacés jusque dans le centre de la Géorgie, et l'on peut dire que la force de la rébellion est brisée dans cette partie du pays. Les pertes des vainqueurs ne s'élèvent guère au-dessus de 3000 hommes, quoique la résistance ait été très acharnée; en revanche, les confédérés, sans compter leurs morts et leurs blessés, ont laissé sur le champ de bataille quatre à six mille prisonniers et trente canons.

Dans le Nord-Est, l'armée du Potomac, sous le général Meade, a traversé le Rapidan aux gués de Germania, de Culpepper et d'Ely, sans rencontrer aucune opposition de la part du général Lee. Celui-ci

s'est retiré vers Gordonsville pour rester en communication avec Richmond. Le 27 au matin, Meade organisait ses forces dans sa nouvelle position, mais ni ce jour ni le lendemain, date des dernières nouvelles, il n'y avait eu d'engagement général entre les troupes ennemies.

L'armée confédérée paraît être de plus en plus démoralisée par le manque de vivres et de fourrages.

MESSAGE DU CONSEIL FÉDÉRAL CONCERNANT L'EXTENSION DU SYSTÈME DES CANONS RAYÉS.

Tit.,

Après avoir déjà eu l'occasion, à différentes reprises, de porter votre attention sur la nécessité d'étendre encore plus le système des bouches à feu rayées dans notre armée, que cela n'avait eu lieu par l'arrêté de 1861, touchant l'acquisition de douze batteries, et après que les frais en résultant eurent été compris dans le programme financier que nous avons exposé dans le rapport de gestion de 1862, nous sommes maintenant à même de vous soumettre un rapport et les propositions nécessaires relatives aux mesures à prendre concernant cette extension.

I. *Etat actuel des bouches à feu de l'armée fédérale.*

A teneur de l'organisation militaire de 1850 et de la loi sur l'échelle des contingents de 1852, les bouches à feu suivantes furent prescrites :

Elite fédérale : 24 canons de 12 liv. ; 64 canons de 6 liv. ; 12 obusiers de 24 liv. ; 32 obusiers de 12 liv. ; 8 obusiers de montagne.

Réserve fédérale : 8 canons de 8 liv. ; 44 canons de 6 liv. ; 4 obusiers de 24 liv. ; 22 obusiers de 12 liv. ; 8 obusiers de montagne.

Bouches à feu de rechange : 4 canons de 12 liv. ; 24 canons de 6 liv. ; 2 obusiers de 24 liv. ; 12 obusiers de 12 liv. ; 4 obusiers de montagne.

Pièces de position : 90 canons de 12 liv. ; 56 canons de 6 liv. ; 6 obusiers de 24 liv. ; 10 mortiers.

Total : 118 canons de 12 liv. ; 8 canons de 8 liv. ; 188 canons de 6 liv. ; 64 obusiers de 24 liv. ; 66 obusiers de 12 liv. ; 20 obusiers de montagne ; 10 mortiers.